

## MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Direction générale de l'énergie et du climat

Paris, le 4 mai 2021

Direction de l'énergie  
Sous-direction du système électrique et des énergies renouvelables  
Mission du financement de l'électrification rurale

Monsieur le Président du SMED 13  
1 avenue Marco Polo CS20100  
13141 MIRAMAS Cedex

**Objet :** Répartition des aides à l'électrification rurale pour l'année 2021

Monsieur le Président

Je vous prie de trouver jointe la fiche relative à la dotation des aides à l'électrification rurale attribuées à l'échelon départemental à votre Syndicat.

Vous voudrez bien pour chacun des sous-programme correspondants nous communiquer l'état prévisionnel des travaux, ceci avant le 30 septembre 2021.

S'agissant des sous-programmes affectés par projets, les demandes d'aide sont en revanche à transmettre à la MFER au fil de l'eau en vue de leur examen en Comité Restreint à l'Electrification Rurale.

Le Conseil de l'électrification rurale s'est réuni le 10 mars 2021. Les modalités de l'attribution des aides à l'électrification rurale et de leur gestion évoluent. Au Décret du 10 décembre 2020 relatif aux aides pour l'électrification rurale font suite divers arrêtés en date du 13 avril 2021 qui en précisent les modalités d'application.

Quelques changements essentiels sont à souligner.

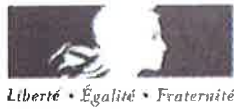
Les sous-programmes de fils nus et fils nus à faible section sont réunis.

Sont créés deux sous-programme en faveur de la préservation de l'environnement : la transition énergétique et les solutions innovantes.

Les taux d'aide ne sont pas systématiquement de 80% sur certains sous-programmes.

La dotation départementale peut subir une réfaction soit lorsque le regroupement de la compétence n'est pas suffisamment réalisé dans le Département, soit lorsque la consommation des crédits octroyés lors des années antérieures est insuffisante.

L'état prévisionnel des travaux objet de la dotation départementale doit être transmis dorénavant avant le 30 septembre de l'année de programmation comme indiqué précédemment.



Envoyé en préfecture le 09/09/2021

Reçu en préfecture le 09/09/2021

Affiché le



ID : 013-251301545-20210907-2021\_32-DE

## MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Direction générale de l'énergie et du climat*

*Direction de l'énergie*

*Sous-direction du système électrique et des énergies renouvelables*

*Mission du financement de l'électrification rurale*

# Financement des Aides aux Collectivités pour l'Electrification rurale (FACE)

## Dotations à l'échelon départemental

*4 mai 2021*

### Département : Bouches-du-Rhône

Dotation Renforcement (k€)	616,7
Dotation Extension (k€)	155,6
Dotation Enfouissement (k€)	66,3
Dotation Sécurisation (k€)	112,9
	-----
Dotation Totale (k€)	951,5

**Minoration compétence multiple : 0 %**

**Minoration consommation crédits : 10 %**